

Ecrit par Echo du Mardi le 9 février 2021

M. PENNAZZA



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 18 décembre 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 9 février 2021 sous réserves d'incidents

INSERTION - ACCEPTATION SUCCESSION A CONCURRENCE ACTIF NET

Suivant acte reçu par Me Amandine PAILLARD , Notaire salariée au sein de la Société Civile Professionnelle « Olivier JULIEN, Pauline CHIAPELLO et Clio PEYRONNET » titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à AVIGNON (Vaucluse) 15 rue Armand de Pontmartin , le 21 décembre 2020, a été reçue l'acceptation à concurrence de l'actif net de la succession de M. Edmond **PENNAZZA** par : M. Michel PENNAZZA, époux de Mme Josette Maryse MARTIN, dt à AVIGNON (84000) 5 avenue Boccace Résidence Les Colombes,Cette acceptation a été effectuée auprès du Tribunal judiciaire de AVIGNON le 25 janvier 2021 sous le numéro 21/00077 et a été publiée au BODACC le 05 février 2021.

Les oppositions des créanciers, s'il y a lieu, seront reçues dans les quinze mois de la date de l'insertion au BODACC, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire
3950339

Publié le 09/02/2021